

Ce que crée cette mesure, ce n'est pas seulement une autre société pétrolière, c'est une société ayant un budget quasi illimité, une société qui sera à la fois le seul joueur et l'arbitre sur le terrain. C'est l'aspect vraiment dangereux de toute intervention de ce genre.

Bien d'autres possibilités s'offrent au gouvernement pour atteindre les objectifs qu'il prétend poursuivre en créant cette société. Il aurait pu étendre les pouvoirs et le champ d'activité de Panarctic, lui donner un plus gros budget. Comme l'ont suggéré le député de Capilano (M. Huntington) et d'autres députés, il aurait pu, par une réforme du droit fiscal, encourager les Canadiens à investir dans le domaine de l'énergie et inciter les étrangers à renoncer à leurs intérêts canadiens, augmentant ainsi le contrôle de ce secteur par les Canadiens.

Comme on l'a souvent mentionné, il y a aussi, dans le domaine des importations, la possibilité d'achats par le ministère des Approvisionnements et Services. Ce ministère possède déjà les pouvoirs que nous accordons à Pétro-Canada. Si le gouvernement se soucie véritablement du secteur privé s'il reconnaît véritablement ses capacités, il lui est possible de promulguer dès maintenant des règlements concernant l'exploration dans le Nord, qui donneraient vraiment au secteur privé la chance de montrer ce qu'il peut faire dans les régions isolées où, selon le ministre, cette société de la Couronne doit concentrer ses activités.

● (2110)

Au lieu de créer cette société de la Couronne, on aurait pu prendre bien d'autres mesures. On ne l'a pas fait, non pour des raisons touchant à l'énergie ni même aux principes d'économie mixte, mais parce qu'elles auraient contrecarré le but fondamental du gouvernement qui est, par ce bill comme par de nombreuses autres mesures, d'étendre son pouvoir. Car la seule politique générale du gouvernement est d'étendre son pouvoir, d'intervenir dans des domaines toujours plus variés, qu'ils relèvent jusqu'à présent du secteur privé ou des provinces. C'est la seule doctrine du gouvernement, le seul motif qui l'a poussé à créer la société nationale des pétroles. Son intervention dans des questions qui relèvent des provinces, dans les domaines de l'énergie et du pétrole, le montre clairement.

Ce n'est pas, comme les apologistes le prétendent, pour protéger les différentes parties du Canada les unes contre les autres qu'ont eu lieu des réunions consacrées à l'étude du prix du pétrole, comme la rencontre de cette semaine où les premiers ministres se retrouveront pour aboutir à un accord. Il n'était pas nécessaire d'intervenir dans le domaine réservé aux provinces pour aboutir à ce résultat qui, de toute façon, se serait produit. C'est le pouvoir, et non le prix du pétrole qui était le motif du gouvernement. Il a essayé d'élargir sa sphère d'influence sans but précis, simplement pour pouvoir exercer davantage son autorité.

Je regrette que le ministre des Communications (M. Pelletier) ait quitté la Chambre. Car le gouvernement a, de la même façon, montré sa volonté ou son désir d'empêcher complètement l'expansion de la câblotévision au

#### *Pétro-Canada—Loi*

Canada, simplement pour des questions de compétence. Mes mandants et vos mandants, madame l'Orateur, comme presque tous les Canadiens, à l'exception peut-être de ceux qui habitent dans quelques grandes villes, souffrent de ce que les compétences en matière de câblotévision ne sont pas clairement établies. Quel que soit le gouvernement qui reçoive la compétence en la matière, ses moyens ne sont pas fixés. Cela tient à une volonté d'expansion des pouvoirs qui est l'unique finalité du gouvernement. C'est une finalité qui le pousse peut-être à tout brouiller et à se mêler de tout, du secteur privé comme de l'activité provinciale, pour le simple besoin d'élargir ses pouvoirs.

Pétro-Canada ne répond à aucun besoin démontré. La seule raison d'être de ce bill est que le gouvernement veut avoir une nouvelle société de la Couronne pour faire ce qui n'a pas besoin d'être fait, pour faire le pendant à d'autres organes étatiques. Mais cela n'est pas un motif suffisant pour demander à la Chambre de fournir 500 millions de dollars chaque année, peut-être plus. C'est pourquoi j'ai l'intention, avec d'autres députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, de voter contre cette mascarade de bill, dès maintenant, puis à l'étape du comité et de nouveau à la troisième lecture.

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Madame l'Orateur, je me rends compte que le bill a suscité un grand nombre d'interventions. J'ai entendu d'excellents discours cet après-midi et ce soir. Il est vraiment malheureux que les députés d'en face se bouchent les oreilles et refusent de tenir compte des excellents arguments qui ont été invoqués de ce côté-ci. Beaucoup de ces arguments sont fort valables. Je pense que si les députés veulent bien examiner impartialement les délibérations, ils constateront que les interventions ont été fort intelligentes, sensées et bien mûries.

Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), dans ses propos très sensés de cet après-midi, a dit qu'avec ce bill le gouvernement pose un geste vide de sens en ce qui concerne nos besoins énergétiques. A considérer son efficacité, ce n'est peut-être qu'un geste vide de sens, mais je pense que c'est un geste horrible par lequel le gouvernement accouche d'une pieuvre dont on se passerait fort bien. Dans une société déjà saturée de grands organismes bureaucratiques qui écrasent tout, dans une société qui serait beaucoup mieux servie par le secteur privé, j'ai du mal à comprendre que tant de députés d'en face prennent plaisir à appuyer aveuglément une pareille mesure.

Étant donné que cette mesure a été conçue à l'époque des syndicats, j'aurais cru que le gouvernement jugerait bon, par respect pour le NPD, de la laisser tomber parce que, selon moi, elle n'est pas nécessaire. Il est inutile de créer un empire semblable. A mon avis, l'expérience a démontré que ces entreprises deviennent éventuellement difficiles à gérer et à maîtriser. Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner les activités de Radio-Canada. Le député d'Annapolis Valley (M. Nowlan) a mentionné aujourd'hui que Radio-Canada envoie 22 employés à la conférence du Commonwealth dans les Antilles et que CTV n'y envoie qu'un caméraman et un reporter.